

BONNAC infos



Claude BRUNAUD
Maire de
Bonnac-la-Côte

Édito

L'année 2008 s'en est allée, la crise mondiale à laquelle nous sommes confrontés est restée. Cette crise économique va toucher celles et ceux qui oeuvrent quotidiennement à produire la richesse de notre pays mais aussi l'ensemble de la population.

La France va mal : recul du pouvoir d'achat, baisse de la production et de l'emploi, menaces croissantes sur les services publics avec des suppressions de postes et de proximité, la limitation des possibilités de se soigner...

Face à la menace d'une grave récession, la responsabilité de la puissance publique, et donc aussi de nos collectivités, n'est pas de se replier sur elles-mêmes.

Cette crise profonde et brutale dégrade de façon significative nos prévisions de recettes qui sont orientées à la baisse (aides de l'État aux collectivités locales, recettes tirées des droits de mutations immobilières, taxe professionnelle). À l'inverse, les charges ne cessent d'augmenter.

Face à ces difficultés, notre solidarité de proximité est notre force principale, notre bien commun.

Soyez certains que nous ne baisserons pas les bras et que vous pouvez compter sur les élus pour être à vos côtés, actifs et solidaires à travers les services gérés au plus près.

L'engagement poursuivi par l'équipe municipale est bien celui de l'implication dynamique.

Prévoir, agir pour le territoire, c'est prendre des engagements pour anticiper l'avenir et réussir.

Réussir, c'est lutter contre l'immobilisme, c'est offrir un vrai projet, une perspective.

L'enjeu pour nous est clair : être le plus vigilant possible sur les finances tout en préservant le dynamisme de notre commune ; avoir une approche pragmatique de l'intérêt public.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous adresser tous nos meilleurs vœux de bonheur et de santé pour vous et tous ceux qui vous sont chers.

"L'actu" de Bonnac

- Deux nouveaux médecins et un défibrillateur mobile à Bonnac
Comme prévu, deux jeunes médecins, les Docteurs Aline Morineau et Mathieu Pailler, se sont installés à Bonnac... → Suite page 3
- Projet de pôle vélo
Parmi les projets d'équipements sportifs et culturels de la commune figure la création d'un pôle vélo... → Suite page 3
- Révision partielle du Plan Local d'Urbanisme
Depuis la loi Solidarité et Renouvellement Urbain du 13 décembre 2000, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) a remplacé le Plan d'Occupation des Sols. → Suite page 3



Le déploiement du haut débit à Bonnac

Internet fait de plus en plus partie de notre environnement quotidien. L'accès à internet haut débit est ainsi rentré dans la catégorie des services essentiels à la population dont tous les citoyens doivent pouvoir bénéficier. Cet objectif devrait être atteint à Bonnac comme dans l'ensemble du Limousin. → Suite page 2



[dossier] Le point sur !

- Au service des personnes âgées
- La fête pour les Noëlies !
- Pleins feux sur les associations : Bonnac Loisirs Tennis de table

infos "en direct"

"Brèves" page 4

dossier
Le point
sur !

Le déploiement du haut débit à Bonnac

Internet fait de plus en plus partie de notre environnement quotidien. L'accès à internet haut débit est ainsi rentré dans la catégorie des services essentiels à la population dont tous les citoyens doivent pouvoir bénéficier.

Cet objectif devrait être atteint à Bonnac comme dans l'ensemble du Limousin.

Avec la dérégulation des télécommunications, la concurrence s'est développée entre les opérateurs. Pour vendre des services, ceux-ci ont investi lourdement dans le déploiement de réseaux haut débit. Avec une priorité pour les grandes métropoles et les zones fortement urbanisées dans lesquelles le nombre de clients potentiels leur permettait de pouvoir rentabiliser plus rapidement leurs investissements.

Cette logique de marché représentait une réelle menace pour le Limousin qui risquait ainsi de rester privé de ces infrastructures, avec l'impossibilité pour ses habitants, ses entreprises, ses établissements publics d'accéder à ces nouveaux services.

La Région Limousin a donc constitué un syndicat mixte - DORSAL - avec les trois Départements, la Ville de Limoges, la Communauté d'agglomération de Brive, les Communautés de communes de Guéret Saint-Vaury et Tulle Cœur de Corrèze. DORSAL a mobilisé des crédits publics très importants (environ 38 millions d'euros) et a confié, dans le cadre d'une délégation de service public d'une durée de 20 ans, la concession du réseau haut débit à Axione Limousin. Si d'autres réseaux d'initiative publique sont en cours de réalisation en France, aucun ne se fait à l'échelle régionale et n'a l'ampleur de ce qui a été réalisé en Limousin, qui fait figure de Région précurseur.

Axione Limousin a été ainsi chargé de construire le réseau haut débit (pour lequel il a également apporté 46 millions d'euros), en combinant les technologies filaires (fibre optique et ADSL) et hertzienne (WiMax), et de le mettre à la disposition des opérateurs (fournisseurs de services). Au début 2008, ce réseau comprenait 1.200 kilomètres de fibre optique, 102 centraux téléphoniques dégroupés et 38 stations de base (pylônes) WiMax. Ce réseau permettait de couvrir en haut débit environ 97% du Limousin mais 18.000 foyers restaient encore privés du haut débit.

Axione Limousin a donc engagé un nouveau déploiement de stations de base WiMax - dont le nombre va passer de 38 à 71 - qui devrait s'achever au 1er trimestre 2009 et permettre à 15.000 foyers supplémentaires de disposer du WiMax. Les 3.000 derniers foyers devraient pouvoir accéder au haut débit via une offre satellitaire pour laquelle le conseil syndical de DORSAL



a donné son accord le 15 décembre dernier.

A Bonnac, une partie des foyers a accès à l'ADSL et peut bénéficier des offres proposées par les opérateurs tels qu'Orange, Free, Neuf Cégétel... Mais accéder à l'ADSL nécessite une relative proximité du central téléphonique. Bonnac dépendant du central téléphonique de Beaune-les-Mines, une partie des foyers de la commune est trop éloignée de ce dernier et ne peut ainsi bénéficier de l'ADSL.

Pour ces foyers, l'accès au haut débit passe par le WiMax ou le satellite. Jusqu'à présent, une petite partie d'entre eux pouvait bénéficier du WiMax, via la station de base de Nantiat, avec une seule offre d'opérateur, celle de Numéo. La mise en service d'une nouvelle station de base WiMax à Chaptelat et l'arrivée depuis novembre d'un deuxième opérateur, Idyle Télécom, devraient accroître sensiblement la couverture et l'offre haut débit sur la commune.

Pour les derniers foyers qui ne pourraient pas bénéficier du WiMax, l'offre satellitaire devrait apporter une solution au Printemps, avec des débits équivalents à ceux du WiMax, soit de l'ordre de 2 Mbps en réception et 512 Kbps en émission ■

A la découverte de Bonnac...

« Maison rouge » était un vocable fréquemment utilisé pour des constructions à destination hôtelière, des situations de carrefour, des lieux situés sur des voies anciennes. Tel était bien le cas pour ce lieu-dit à Bonnac.

Retour historique sur **MAISON ROUGE**

Situé sur l'ancienne nationale 20, Maison Rouge a été un lieu de passage et d'échanges où les voyageurs s'arrêtaient. Transféré du « Chêne Vert » à Maison Rouge en 1620, le Relais de poste se situait à droite de la RN 20 en allant à Limoges, sur la route du courrier de Paris à Toulouse. Ce relais se composait de deux corps de bâtiments dont la partie droite, la plus récente (face à la RN 20), fut construite en 1811. Le bâtiment d'habitation se composait d'une cuisine, d'un bureau, des deux chambres des propriétaires, de neuf chambres pour les voyageurs et d'écuries. En face se trouvait un autre bâtiment servant à abriter les attelages. En 1823, ce relais faisait partie du « bureau de postes aux lettres » de Limoges, dont il était distant de 15 kms, et desservait 954 habitants. En 1840, l'administration des postes de Paris créa une malle de postes de Paris à Pau passant par Maison Rouge.

Lorsque le train à vapeur détrôna la diligence, le relais de poste disparut. Toutefois jusqu'aux alentours de 1970, les habitants de Maison Rouge pouvaient poster leur courrier à la boîte aux lettres fixée sur un des bâtiments. Dans la première moitié du XX^{ème} siècle, la ligne de tram Razès - Limoges faisait étape à Maison Rouge (gare de Bonnac).



Le relais de poste de Maison Rouge accueillit quelques personnages célèbres. Le voyageur écrivain anglais Arthur Young, auteur de « Voyages en France », a dit avoir fait une halte fin 1789 à Maison Rouge dans une exécrable auberge où il projetait de passer la nuit. Mais après un examen, il en jugea les apparences si repoussantes qu'il reprit la route en direction de Limoges. Cela ne l'empêcha pas d'affirmer que la route était vraiment superbe, bien au-delà de ce qu'il avait vu en France et ailleurs...

Le 28 janvier 1814, le relais de poste accueillit le Pape PIE VII qui regagnait les Etats Pontificaux après avoir été retenu en captivité par Napoléon 1^{er} au château de Fontainebleau. En 1892, Maître Nassan, propriétaire des lieux, plaça une plaque commémorative au-dessous d'une fenêtre face à la route.

Du fait de problèmes de succession de la dernière famille propriétaire, la famille Barriant Antoine marchand de vins, cet ancien relais de poste est aujourd'hui en ruines ■

« L'actu » de Bonnac

→ Deux nouveaux médecins et un défibrillateur mobile à Bonnac

Comme prévu, deux jeunes médecins, les Docteurs Aline Morineau et Mathieu Pailler, se sont installés à Bonnac depuis début janvier (consultations sur rendez-vous au cabinet et visites à domicile). Leur cabinet médical est actuellement implanté dans la « maison Penaud », à côté de la Maison du Temps Libre. En plus de leur activité professionnelle, ces médecins souhaitent participer à la vie de la commune. Avec les pompiers, ils devraient ainsi dispenser aux personnes intéressées une formation à l'utilisation du défibrillateur mobile dont la commune vient de décider de se doter. Cet appareil permet de délivrer des soins d'urgence en cas de malaise cardiaque et peut sauver des vies en attendant l'arrivée des secours. Cet appareil sera installé dans la Maison du Temps Libre ■

Dr Aline Morineau : 05 55 56 36 20
Dr Mathieu Pailler : 05 55 36 18 19
Accueil téléphonique du lundi au vendredi
de 8h à 20h et le samedi de 8h à 12h



→ Projet de pôle vélo

Parmi les projets d'équipements sportifs et culturels de la commune figure la création d'un pôle vélo en liaison avec celle d'une salle de sports. Ce projet de pôle vélo a été retenu dans le Contrat de Pays de Limoges (2008-2013) ce qui devrait lui permettre de bénéficier de subventions importantes de la Région et de l'Etat. Début décembre, Patrick Cluzaud, Directeur Technique National (DTN) de cyclisme et qui va devenir Directeur du Développement du cyclisme, est venu à Bonnac pour manifester son intérêt et son soutien à ce projet. Un projet sur lequel Bonnac Info aura l'occasion de revenir ■

→ Révision partielle du Plan Local d'Urbanisme

Depuis la loi Solidarité et Renouvellement Urbain du 13 décembre 2000, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) a remplacé le Plan d'Occupation des Sols. Le PLU définit notamment les zones urbanisées, les zones à urbaniser, les zones agricoles, les zones naturelles et forestières. Après de nombreux mois d'études, c'est en 2006 que la commune de Bonnac a adopté son PLU. En 2008, plusieurs demandes n'ont pu être satisfaites car elles nécessitaient l'extension de certaines zones constructibles du PLU. Au printemps 2009, un projet de révision du PLU sera donc soumis à enquête publique. Chaque concitoyen pourra en prendre connaissance en mairie et formaliser ses remarques au commissaire enquêteur. ■

infos "en direct"

→ Au service des personnes âgées

Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées : tel est le but des onze CLIC (Centres Locaux d'Information et de Coordination) de la Haute-Vienne, associations financées par le Conseil Général. Bonnac dépend du CLIC AMBELA (pour les cantons d'Ambazac, Bessines, Laurière) qui s'appuie sur des guichets de proximité dont l'ACARPA pour le canton d'Ambazac. L'ACARPA informe, oriente, conseille soutient et aide dans les démarches administratives les personnes âgées et leurs familles. L'ACARPA suit également les bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée à l'Autonomie (APA) et gère un service de portage de repas à domicile. **ACARPA : 26, rue d'Oradour-sur-Glane - 87240 Ambazac - 05 55 56 67 17** ■

→ La fête pour les Noëlies !

Les Bonnacois et Bonnacoises sont venus en nombre participer aux Noëlies 2008, dont la nouvelle formule (en soirée de 16h à 22h) a été couronnée de succès. Les ballades à poney ont fait le plein et la nuit n'a pas freiné l'ardeur des enfants qui se sont « éclatés » sur le « rodéo-cochon », structure gonflable couverte installée pour la première fois à Bonnac. Aux plus grands, les associations de la commune ont proposé leurs créations sans oublier les traditionnelles crêpes, frites et buvette. Les produits de Saveurs Fermières, coopérative de Limoges regroupant des producteurs de produits alimentaires issus de l'agriculture traditionnelle et biologique, ont également été hautement appréciés. Vin chaud offert par la municipalité et musique traditionnelle ont complété ces Noëlies, placées sous le sceau de la fête et de la convivialité. ■



→ Pleins feux sur les associations : Bonnac Loisirs Tennis de table

Depuis septembre dernier, le club de tennis de table de Bonnac a attaqué tambour battant sa 21^{ème} saison. Fort de 60 licenciés, présidé par Daniel Granjean, celui-ci présente deux équipes qui disputent les championnats départementaux en Elite (équipe 1) et 3^{ème} Division (équipe 2). S'appuyant sur les entraînements du mercredi, ces équipes défendent avec acharnement les couleurs du club lors des matches qui se déroulent le vendredi soir. Au-delà des résultats, tout le monde se félicite de la très bonne ambiance qui règne pendant et après (!) les matches ainsi que de l'excellent état d'esprit de tous les licenciés. Très bonne chance à tous pour cette année 2009 !! ■



Contacts "utiles"

Numéros d'urgence

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

Aide Médicale d'Urgence - SAMU : 15

EDF-Sécurité dépannage : 0 810 333 087

Cabinet Médical : 05 55 56 36 20 - 05 55 36 18 19

Service des eaux : 05 55 45 62 36

Ecole : 05 55 36 66 06

Garderie : 05 55 36 86 30

Communauté d'agglomération

Limoges Métropole : 05 55 45 79 00

www.agglo-limoges.fr

"Brèves"

■ La commune de Bonnac a recruté un Secrétaire Général, Laurent Goacolou. Agé de 49 ans, marié et père de trois enfants, ayant de la famille à Condat-sur-Vienne, Laurent Goacolou occupait un poste similaire à Archigny, commune du département de la Vienne. Bienvenue et tous nos vœux de réussite à ce dernier qui va entrer en fonction début février.

■ Le site internet de Bonnac a été mis en ligne et est accessible à l'adresse www.bonnac-la-cote.fr. N'hésitez pas à faire part de vos observations et suggestions pour ce site qui se veut un outil à votre service !

■ Le recensement de la population de Bonnac se fera entre le 15 janvier et le 15 février. Les agents recenseurs devront présenter une carte d'accréditation. Merci de leur réserver le meilleur accueil ! Pour toute question, contacter la Mairie.

■ Après les travaux d'aménagement du cabinet médical à la « Maison Penaud » (à côté de la Maison du Temps Libre), l'aménagement de l'éclairage extérieur de la face nord du restaurant scolaire a été engagé. Suivra, dès que le temps s'y prêtera, la réfection de la toiture de la grange située près du garage municipal.

■ Le Conseil municipal de Bonnac a adopté à l'unanimité une motion contre les suppressions par le Gouvernement de 3.000 postes de professionnels intervenant dans le cadre des Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté (RASSED).

BONNACinfos

Journal de liaison de la commune de Bonnac-la-Côte

10, rue de la Mazelle

87270 BONNAC-LA-COTE

Tél. : 05 55 39 93 01

Fax : 05 55 39 62 83

mairie.bonnac@wanadoo.fr

www.bonnac-la-cote.fr

trimestriel N°2

janvier, février, mars 2009

Claude Brunaud

Directeur de la publication

Chantal Berlanda

Claude Brunaud

Vincent Combelle

Martine Filleul

Viviane Gatinier

Solange Lage

Jean-Jacques Lamy

Comité de rédaction

Mairie de Bonnac

Iconographie

Faubourg Communication

Conception maquette



GDS Imprimeurs

Imprimerie

Dépôt légal

1^{er} trimestre 2009

Tous droits de reproduction, même partiels, sont interdits sans l'accord de la rédaction.

N° ISSN en cours